



Réserve Naturelle Régionale
FORÊT DES VOLCANS
À WEGSCHEID



Vue des rochers des Fuchsfelsen - photo RUDLER D.



Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
CORDIER / RGE



Polystic en fer de lance (*Polystichum lonchitis*)
DIETRICH L. / CSA

Une forêt en libre évolution dans le massif du Rossberg
où émergent des roches volcaniques

L'essentiel du plan de gestion
2019 - 2028

FICHE D'IDENTITÉ DE LA RÉSERVE NATURELLE

Région : Grand Est
Département : Haut-Rhin
Commune : Wegscheid

Superficie de la réserve : 101,5 hectares

Acte de classement : Délibération de la Région

Date de classement : 28 mars 2008

Durée du classement : illimitée

Propriétaire : Commune de Wegscheid, Région Grand Est, Conservatoire des Sites Alsaciens.

Principaux milieux naturels :

- Hêtraies-sapinières
- Erablaies sur éboulis
- Hêtraies d'altitude
- Chênaies montagnardes
- Végétation des parois rocheuses
- Hautes chaumes

Composition du comité consultatif :

Collectivités territoriales ou leurs groupements :

- Conseil Régional du Grand Est
- Conseil Départemental du Haut-Rhin
- Commune de Wegscheid
- Communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Administrations et établissements publics de l'Etat :

- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National de la Forêt

Propriétaires et usagers :

- Conservatoire des Sites Alsaciens
- Maison de la géologie de Senteim
- Club vosgien de Masevaux
- Locataire de chasse

Personnalités scientifiques qualifiées et associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels :

- M. Pierre FLUCK, géologue-paléontologue
- M. Jean-Michel WALTER, professeur en écologie végétale et botaniste
- Alsace Nature
- Ligue pour la protection des oiseaux
- Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace



Localisation et périmètre de la réserve naturelle régionale.

Gestionnaire de la réserve naturelle régionale :

Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)
3 rue de Soultz
68700 CERNAY
Tel : 03.89.83.34.20 - Fax : 03.89.83.34.21
Courriel : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu



Saxifrage paniculée (*Saxifraga paniculata*)
DIETRICH L. / CSA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La crête vosgienne orientée Nord-Sud se sépare pour former deux crêtes dans sa partie Sud. Le Ventron forme celle la plus à l'Ouest. Ce massif se sépare à son tour pour former deux crêtes secondaires : à l'Ouest le massif du Ballon d'Alsace et à l'Est, le massif du Rossberg. Le massif du Rossberg sépare la vallée de la Doller au Sud et la vallée de la Thur au Nord. Le site présente un intérêt géologique majeur puisqu'il s'agit des restes d'un volcan de l'ère primaire. La flore calcicole très localisée qui s'y développe illustre les origines complexes de cet ensemble.



Vue 3D de la réserve naturelle (en jaune), avec les deux parcelles CSA non RNR mais à proximité directe, et alentours (image Google Earth).

Enjeux patrimoniaux

Ancien massif volcanique des Vosges méridionales, le massif du Rossberg est connu depuis longtemps des naturalistes alsaciens, en particulier les forêts du Nablus et des Fuchsfelsen. Les roches mères, moins acides que le granite, la topographie accidentée avec la présence de nombreux affleurements rocheux résultants du volcanisme passé ainsi que le climat moins rude que celui de la grande crête des Hautes-Vosges, expliquent la présence de nombreuses espèces et formations végétales rares, uniques pour le massif vosgien, d'origine jurasso-alpines, calciphiles et thermophiles. Les cortèges faunistiques du site sont composés d'espèces caractéristiques des milieux montagnards et d'espèces thermophiles, parmi lesquelles on compte de nombreuses espèces patrimoniales.



Les Vogelsteine
SCHLAEFLIN D. / CSA

Historique de la protection du site

Le massif du Rossberg est reconnu de longue date comme disposant d'éléments naturels remarquables. Il aura fallu néanmoins attendre 1963 pour qu'apparaisse le classement de 700 ha du Rossberg en Arrêté Préfectoral de Protection de la Flore. Toutefois, ce classement ne concerne que la partie Nord de l'actuelle réserve naturelle.

En 1990, le Plan de mise en valeur des Hautes-Vosges prend en compte le massif. Un projet de mise en réserve naturelle du site est évoqué dès 1979. Un protocole d'accord pour la protection, le suivi scientifique et technique du vallon du Nablus est signé en 2000 entre l'ONF, le CSA et la commune de Wegscheid concernant les parcelles soumises au régime forestier. Ce document trace les premières lignes d'une gestion concertée du site.

C'est ainsi que ce secteur de la forêt communale de Wegscheid est classé en protection intégrale. Seules les interventions d'entretien des périmètres et lignes des parcelles sont permises. Un premier plan de gestion du site est rédigé pour la période 2005-2011 (CSA, 2004). En 2007, un projet de réserve naturelle régionale de la Forêt des Volcans est porté par la commune de Wegscheid, sur la base d'un dossier scientifique établi par le CSA. Il concerne une zone d'une superficie de 101 ha environ, située dans la partie N.E du ban communal de Wegscheid, sur le versant S.O. de la crête allant du Belackerekopf au Vogelsteine. Le classement en réserve naturelle régionale de la forêt des Volcans de Wegscheid a lieu le 28 mars 2008.

CARACTÉRISTIQUES DES MILIEUX NATURELS

Les habitats sont majoritairement forestiers (96 %), les milieux ouverts n'étant représentés que par une très fine bande de chaumes le long de la crête et par les affleurements des pitons rocheux.

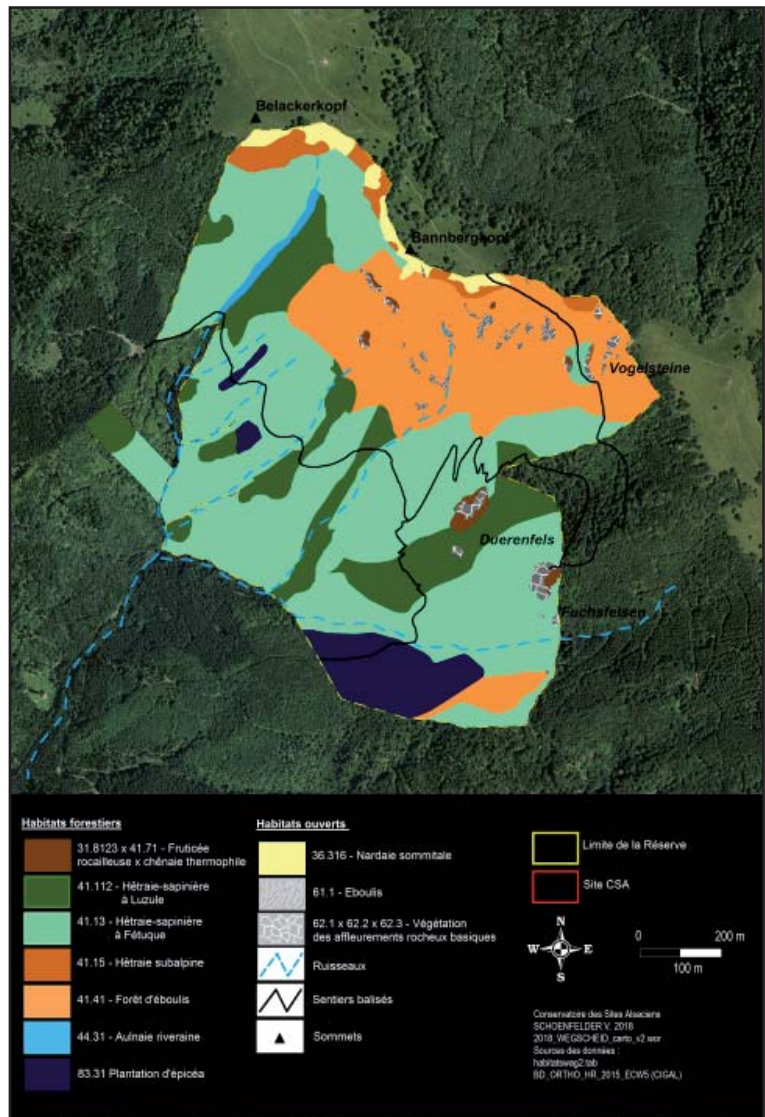
La hêtraie-sapinière est l'habitat le plus représenté. L'érablaie sur éboulis est le second habitat le plus présent dans la réserve. C'est une forêt clairsemée située sur les versants à forte pente et sur les éboulis, où domine l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) accompagné d'espèces comme l'Alisier blanc (*Sorbus aria*). Différents types forestiers peuvent être déclinés en fonction de l'importance des éboulis et de la nature du sol.

Une petite partie des peuplements forestiers correspond à des plantations d'épicéas faites il y a plusieurs décennies. La libre évolution favorise une forêt étagée offrant de nombreuses niches écologiques. Au sol ou sur pied, le bois mort est à la base de l'écosystème et permet à une riche biodiversité de s'installer.

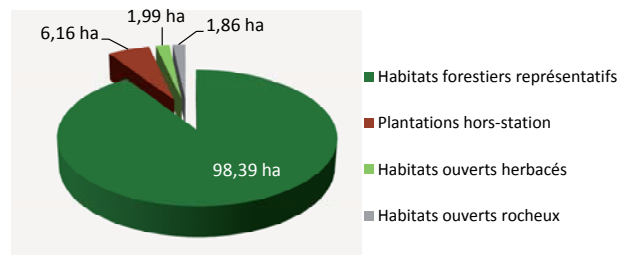
L'une des particularités de la réserve est la fruticée rocailleuse et chênaie thermophile sur les pitons rocheux. Situés au sommet des rochers les mieux exposés, en particulier sur les Fuchsfelsen, les Duerenfels et les Vogelsteine. L'exposition Sud a favorisé une végétation arbustive composée d'espèces thermophiles comme l'Amélanchier à feuilles ovales (*Amelanchier ovalis*), le Cotonéaster commun (*Cotoneaster integerrimus*), l'Eglantier pimprenelle (*Rosa spinosissima*), l'Eglantier à feuilles rougeâtres (*Rosa ferruginea*). Cette fruticée est accompagnée de Chêne sessile (*Quercus petraea*), à l'aspect rabougri et tourmenté, qui ont trouvés racine dans les fissures des roches. Une telle association végétale est exceptionnelle à cette altitude dans les Vosges.

Les affleurements rocheux se situent sur les pitons rocheux issus de l'activité volcanique de l'ère primaire qui régnait au Rossberg. Ce sont les Fuchsfelsen, les Duerenfels, les Vogelsteine et les autres rochers non nommés. Composés de roches mères à caractères basiques, ces affleurements accueillent de nombreuses espèces et formations végétales rares, uniques pour le massif vosgien, d'origine jurasso-alpines, calciphiles et thermophiles. Ce cortège floristique constitue une grande partie de la richesse botanique de la réserve. On peut citer des espèces patrimoniales telles que *Draba aizoides*, *Alchemilla hoppeana*, *Alchemilla flabellata*, *Hieracium humile*, *Saxifraga paniculata*, *Sedum dasyphyllum*. Sur les zones les plus acides des rochers on trouve la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa*), la Fétuque rouge (*Festuca rubra*), la Silène des rochers (*Atocion rupestre*), la Callune commune (*Calluna vulgaris*) et sur d'autres secteurs une végétation recouvrante et grasse avec *Sedum album* et *Saxifraga aizoon*, *Scleranthus perennis*.

Les falaises abruptes de ces habitats rocheux sont également d'intérêt patrimonial pour les sites de nidification qu'ils offrent au Faucon pèlerin et au Grand Corbeau.



Unités écologiques de la réserve naturelle régionale.



Proportion des habitats forestiers, ouverts et minéraux.



Hêtraie-sapinière ancienne GRUNEWALD G. / CSA

Historique et évolution des milieux naturels

Le plan de finage du XVIII^{ème} siècle de la commune de Wegscheid apporte plusieurs éléments pour comprendre l'utilisation du site à cette époque. Une grande partie correspondait alors à des pâturages et une petite zone comportait des prés de fauche. Le reste du site était constitué de bois communs et de bois de particuliers (à proportion à peu près égale entre les 2). Près des Durenfels et sur la crête entre le Belacker et les Vogelsteine, des murets de pierre sèche témoignent probablement de la vocation pastorale passée de ces terres.

Plus récemment, dans les années 50, l'ensemble du site était déjà boisé. Certains espaces ouverts dans les années 50 se sont refermés, notamment au Sud-Est, à proximité immédiate de la réserve. Dans les années 80, des coupes ont été pratiquées au Sud de la réserve et sont à nouveaux boisées actuellement (plantations d'épicéas). Dans les forêts communales, plus aucune exploitation forestière n'est réalisée sur le site depuis au moins 1981 et depuis 1932 les interventions sont très limitées.

VALEUR PATRIMONIALE

En ce qui concerne la **flore**, la réserve compte 21 espèces inscrites sur la liste rouge de la flore d'Alsace (2014), dont 8 d'entre-elles bénéficient d'une protection par arrêté ministériel.

La découverte récente d'espèces remarquables et menacées comme la Scabieuse luisante (*Scabiosa Lucida*) en 2017 et l'extrêmement rare Polystic en fer de lance (*Polystichum lonchitis*) en 2015 montrent que l'inventaire floristique reste à compléter. Il est possible que d'autres espèces remarquables sont encore à découvrir ou redécouvrir.

Le Polystic en fer de lance est une espèce de fougère extrêmement rare dans les Vosges, seulement présente dans quelques stations d'éboulis des Hautes-Vosges. La station d'Alchemille de Hoppe (*Alchemilla hoppeana*) est l'une des dernières des Vosges. Les enjeux de conservation de ces deux espèces sont donc cruciaux. En ce qui concerne la **faune**, 46 espèces remarquables sont identifiées sur la base des observations récentes.



Station de Drave faux Aizoon (*Draba aizoides*)
GRUNENWALD G. / CSA



Moiré blanc-fascié (*Erebia ligea*)
DIETRICH L. / CSA

Quelques espèces emblématiques de la faune :

- Oiseaux : Faucon pèlerin, Grand corbeau, Chouette chevêchette, Pouillot siffleur, Cassenoix moucheté
- Héropétofaune : Lézard vivipare, Salamandre tachetée
- Papillons : Moiré sylvicole, Petit Collier argenté, Moiré blanc-fascié
- Orthoptères : Gomphocère tacheté, Dectique verrucivore, Criquet des Pins, Criquet des Genévriers, Miramelle alpestre, Criquet noir-ébène.

Ptéridophyte remarquable (Espèce en danger critique (CR))

Nom scientifique	Protection	Liste rouge Alsace
<i>Polystichum lonchitis</i>		CR

Spermatophytes remarquables

(Espèces protégées ou figurant dans les catégories en danger (EN), vulnérable (VU) ou quasi menacée (NT) de la liste rouge de la flore d'Alsace)

Nom scientifique	Protection	Liste rouge Alsace
<i>Alchemilla hoppeana</i>	Régionale	EN
<i>Draba aizoides</i>	Régionale	EN
<i>Hieracium humile</i>	Régionale	EN
<i>Saxifraga paniculata</i>		EN
<i>Scabiosa lucida</i>	Régionale	EN
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Régionale	EN
<i>Alchemilla flabellata</i>	Régionale	VU
<i>Campanula latifolia</i>	Régionale	VU
<i>Rhinanthus angustifolius</i>		VU
<i>Thymus praecox</i>	Régionale	VU
<i>Aconitum lycoctonum</i>		NT
<i>A. lycoctonum subsp. vulparia</i>		NT
<i>Aconitum napellus</i>		NT
<i>Carduus personata</i>		NT
<i>Lactuca plumieri</i>		NT
<i>Libanotis pyrenaica</i>		NT
<i>Libanotis pyrenaica</i>		NT
<i>Rosa ferruginea</i>		NT
<i>Rosa spinosissima</i>		NT
<i>Sorbus mougeotii</i>		NT

ENJEUX ET OBJECTIFS À LONG TERME

Protection du patrimoine naturel

Le principal enjeu de protection du patrimoine naturel de la réserve vise au respect de la réglementation et des interdiction des activités susceptibles de dégrader les qualités intrinsèques des milieux naturels.

Conservation du patrimoine naturel

Le maintien et le développement de forêts en libre évolution est le principal objectif pour la réserve naturelle. La libre évolution favorise une nécromasse importante au sol, lieu d'une intense activité biologique permettant le développement d'une richesse fongique et entomologique importante. Par effet cascade, cette nécromasse favorisera d'autres espèces prédatrices (avifaune insectivore, micromammifères, etc...) et les bois morts sur pieds offriront les gîtes nécessaires au développement d'une faune riche et variée.

La conservation de la valeur patrimoniale des milieux ouverts est aussi un objectif essentiel pour la réserve. La bande de nardaie somitale située sous la crête est un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Cet espace ouvert accueille une faune et une flore patrimoniale menacée par la fermeture du milieu et l'intensification des pratiques agricoles. Même si cet habitat est minoritaire dans la réserve (<2 ha), il est à préserver.

Pour répondre à l'objectif de conservation des espèces, il est indispensable de suivre l'évolution des populations. Ces suivis permettront d'une part de suivre l'état de conservation des espèces mais aussi des habitats dans lesquels elles se développent et ainsi d'évaluer l'adéquation des modalités de gestion pour la conservation des espèces. En plus des suivis consacrés aux espèces, un suivi des habitats notamment forestiers sera à mettre en place.

Enfin, des partenariats ou des collaborations avec des organismes ou associations spécialisés seront à rechercher pour réaliser ou compléter les inventaires. Le groupe des chiroptères est à inventorier en priorité.

En effet, les vieux arbres et les bois morts sur pieds de la forêt de Wegscheid offrent très probablement d'excellents gîtes à chauves-souris. Il serait également intéressant d'inventorier les coléoptères, arachnides et hyménoptères de la réserve.

Adhésion sociale

L'ouverture des réserves naturelles régionales au grand public fait partie des principes retenus dans le cadre du dispositif régional. Le respect de la réglementation repose en grande partie sur l'information et la sensibilisation du public. Des actions de sensibilisation sous la forme de visites guidées, notamment sur le thème de la géologie et de la botanique particulière du site, continueront à être proposées périodiquement, animées soit par le CSA, soit en lien avec la Maison de la Géologie et la Société Botanique d'Alsace. Une communication plus large sur la réserve naturelle et les actions menées pour la conservation du patrimoine naturel se poursuivra via la publication d'articles dans le bulletin communal et dans la presse régionale, mais également via le site internet du CSA.



Balise de la réserve naturelle
SCHLAEFLIN D. / CSA

Les objectifs à long terme du plan de gestion

Enjeux fondamentaux	Objectifs à long terme (OLT)
Protection des milieux naturels	OLT1 Préserver l'intégrité des milieux naturels
	OLT2 Maintenir des surfaces en libre évolution pour l'expression de la naturalité
Conservation du patrimoine naturel	OLT3 Conserver la valeur patrimoniale des milieux ouverts
	OLT4 Améliorer la connaissance des milieux naturels, de leur fonctionnement, de la biodiversité pour affiner la gestion
Adhésion sociale	OLT5 Accueillir, informer et sensibiliser le public
Animation et gestion technique, administrative et financière	OLT6 Assurer une gestion technique, administrative et financière optimale et concertée de la réserve naturelle

MESURES DE GESTION

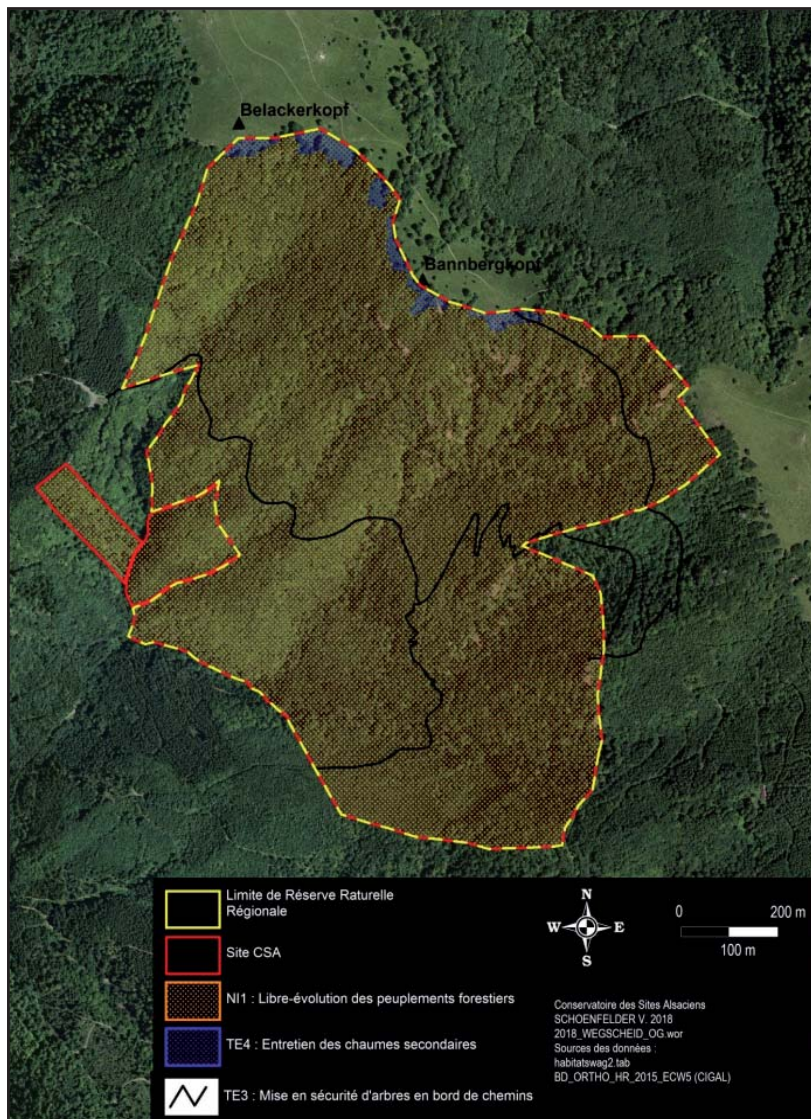
Les objectifs à long terme sont déclinés en 14 objectifs de gestion sur la période 2019-2028 et se traduisent par 29 opérations de gestion, synthétisées ci-après.

1. Laisser évoluer librement les boisements, la non-intervention :

La libre évolution des boisements et des peuplements spontanés suppose de limiter au minimum les interventions sur l'ensemble de la végétation, sans aucune opération d'entretien ou d'exploitation. Seuls les travaux de mise en sécurité d'arbre en bord de chemin seront réalisés. L'objectif est d'obtenir, à long terme, un peuplement riche en vieux arbres et arbres morts qui, outre la préservation de l'habitat forestier, serait le refuge de nombreuses espèces.

2. Maintenir l'ouverture des chaumes secondaires :

La fine bande de chaume secondaire du sommet de la réserve est séparée du reste de la chaume du Belacker par un muret de pierre. L'habitat se referme très lentement et des ligneux s'installent sur certains secteurs. Actuellement ces semis sont abrutis par le gibier et ne menacent pas encore l'intégrité du milieu ouvert. Cette action implique un suivi annuel de l'état de fermeture de la chaume et la prise de décision si nécessaire pour garder l'ouverture de la prairie (arrachage manuel de ligneux, pâturage extensif avec convention de gestion).



3. Suivre les espèces cibles pour assurer la conservation du patrimoine naturel et évaluer la gestion :

- ⇒ **Suivi des espèces cibles** : 4 plantes, 4 oiseaux, 1 papillon.
- ⇒ **Complément phytosociologique et suivi de l'évolution des habitats** : relevés phytosociologiques, approche méthodologique pour l'actualisation de la cartographie des habitats.
- ⇒ **Suivi de l'état de conservation des habitats forestiers** par la mise en place du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF).
- ⇒ **Réalisation et/ou actualisation d'inventaires d'espèces**: groupes d'espèces méconnus (bryophytes, lichens, chiroptères, micromammifères, coléoptères, araignées, papillons de nuit, hyménoptères, syrphidae) ou inventaires à compléter (fonge, gastéropodes), mise à jour des inventaires existants (plantes supérieures, orthoptères, papillons de jour et zygènes).

4. Assurer le respect de la réglementation, veiller à l'intégrité du fonds, accroître la maîtrise foncière, maintenir la quiétude et gérer la fréquentation :

- ⇒ **Surveillance de la réserve naturelle** : tournées de surveillance et coordination des opérations de police.
- ⇒ **Entretien de la signalétique** : nettoyage des panneaux et balises.
- ⇒ **Délimitation précise des parcelles gérées** : intervention d'un géomètre et délimitation physique des limites.
- ⇒ **Intégrer à la RNR les parcelles acquises par le CSA** : dossier de demande de modification de limites de la RNR au conseil régional, après avis du comité consultatif.
- ⇒ **Gestion des demandes d'autorisation de manifestations et d'activités d'éducation et de sensibilisation à la nature.**

5. Accueillir, informer et sensibiliser le public :

⇒ **Visites guidées** : gestionnaire et/ou en lien avec la Maison de la géologie de Sentheim ou d'autres structures.

⇒ **Articles et brochures sur la réserve naturelle** : bulletin communal et autres médias.

Espèces cibles de la flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Alchémille de Hoppe	<i>Alchemilla hoppeana</i>
Drave faux-aizoon	<i>Draba aizoides</i>
Epervière humble	<i>Hieracium humile</i>
Polystic en fer de lance	<i>Polystichum lonchitis</i>



Alchémille de Hoppe (*Alchemilla hoppeana*)
DIETRICH L. / CSA

Espèces cibles de la faune

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Oiseaux	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasia bonasia</i>
Chouette chevêchette	<i>Glaucidium passerinum</i>
Papillons	
Moiré sylvicole	<i>Erebia aethiops</i>



Epervière humble (*Hieracium humile*)
DIETRICH L. / CSA



Grands corbeaux sur les *Vogelsteine* (*Corvus corax*)
SCHWEBE / CSA